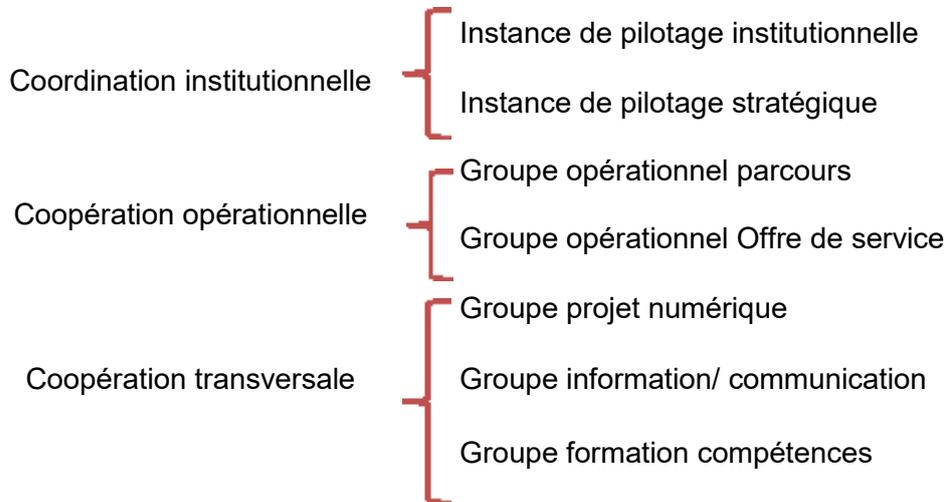


Dans le cadre du SPIE, la réflexion départementale s'organise autour de 3 niveaux de coordination : institutionnelle, opérationnelle, et transversale. Des acteurs spécifiques issus du consortium de réponse à l'AMI, sont désignés en fonction des nécessités de chaque groupe.



La note méthodologique jointe reprend pour chaque niveau de coordination proposé les objectifs de l'instance, la composition proposée ainsi que le rôle et la fréquence attendue de l'instance. L'attente concernant le prestataire, concerne les différents niveaux de coopération et plus particulièrement le niveau opérationnel.

Le nombre de personne au sein de chacun des groupes du niveau opérationnel n'est pas fixé, néanmoins il devra être contenu dans une limite raisonnable afin de permettre l'avancement et le travail constructif du groupe. (10 à 12 personnes max)